

Image not found or type unknown



Salaires déclarées mais non encaissés

Par **spds**, le **23/04/2010 à 17:01**

Bonjour, je suis gérant majoritaire d'un SARL. En 2007, ma femme qui est salariée de mon entreprise, n'a pas touché ses six derniers salaires mensuels. Elle les a déclarés et a payé des impôts sur le revenu total de l'année. Ses six salaires ont été portés au crédit de mon compte courant. J'ai demandé au contrôleur fiscal de déduire les six salaires de ma femme du montant des salaires que j'ai perçu en 2007. Le contrôleur a refusé. Si je suis bien dans mon droit, quels arguments puis-je lui opposer ? Merci d'avance pour vos réponses.